

Communauté d'Agglomération Montélimar Agglomération

O o O

AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHE

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM, ADRESSES ET POINT DE CONTACT

Nom officiel : Communauté d'agglomération Montélimar-Agglomération

Adresse postale : Maison des Services Publics – 1 Avenue Saint-Martin

Localité/Ville : MONTELIMAR

Code postal : 26208

Point(s) de contact : Direction de la Commande Publique et des Affaires Juridiques – Service de la Commande Publique

A l'attention de Monsieur le Président de Montélimar-Agglomération ou son représentant

Téléphone : 04.75.53.10.74.

Courriel : dcpaj@montelimar-agglo.fr

Adresse(s) internet (le cas échéant)

Adresse principale du pouvoir adjudicateur : www.montelimar-agglo.fr

Adresse du profil acheteur (URL) : <http://www.montelimar-agglo.fr/>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALES

Autorité régionale ou locale

Services généraux des administrations publiques

SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

II. 1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé :

Mise en place d'une clôture et de deux portails d'accès à la station de la dame à Montélimar

II.1.2) Code CPV principal

45342000-6

II.1.3) Type de marché

Travaux

II.1.4) Description succincte :

Le présent marché concerne les travaux de mise en place d'une clôture et de deux portails d'accès à la station de La Dame situé sur la commune de Montélimar.

II.1.6) Information sur les lots

Ce marché est divisé en lots : NON

II.1.7) Valeur totale du marché (hors TVA) :

71 912.13 €

II.2) Description

II.2.1) Intitulé

Mise en place d'une clôture et de deux portails d'accès à la station de la dame à Montélimar

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

45421148-3

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRK23

Lieu principal d'exécution : Montélimar

II.2.4) Description des prestations :

Le présent marché concerne la mise en place d'une clôture et de deux portails d'accès à la station de la dame à Montélimar

II.2.5) Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de consultation.

II.2.11) Information sur les options

Option : oui

Il est prévu deux (2) prestations supplémentaires éventuelles auxquelles les candidats devront obligatoirement répondre et qui seront choisies au plus tard au moment de l'attribution de l'offre :

PSE -01 : Plus-Value pour clôture rigide en panneau rigide treillis soudés avec fils verticaux et **doubles fils** horizontaux

PSE -02 : Dépose de la clôture existante en panneau rigide treillis soudés et pose d'une clôture rigide en panneau rigide treillis soudés avec fils verticaux et **doubles fils** horizontaux

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : NON

II.2.14) Informations complémentaires

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure :

Attribution d'un marché sans publication préalable d'un avis d'appel à la concurrence au Journal officiel de l'Union Européenne (dans les cas énumérés ci-dessous).

- Le contrat ne relève pas du champ d'application de la directive.

Explication : Marché d'un montant inférieur aux seuils européens.

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : NON

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Un avis d'appel public à la concurrence a été publié au DAUPHINE LIBERE sous le n°463387800 du 23 juin 2025 et inséré sur le site internet de Montélimar Agglomération le 19 juin 2025.

IV.2.8) Informations sur l'abandon du système d'acquisition dynamique

IV.2.9) Informations sur l'abandon de la procédure d'appel à la concurrence sous la forme d'un avis de pré-information

SECTION V : ATTRIBUTION DU MARCHÉ

MARCHÉ N° S250058

INTITULÉ : Mise en place d'une clôture et de deux portails d'accès à la station de la dame à Montélimar

Un marché/lot est attribué : Oui

V.2) Attribution du marché : 07 octobre 2025

V.2.1) Date de conclusion du marché :

V.2.2) Informations sur les offres

Nombre d'offres reçues : 6

Nombre d'offres reçues de la part de PME :

Nombre d'offres reçues par voie électronique : 6

Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : NON

V.2.3) NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE

Nom officiel : SOCMA – GRI (mandataire)

Adresse postale : 33 route de Valence

Localité/Ville : BEAUMONT LES VALENCE

Code postal : 26760

Pays : France

Téléphone : 04 75 59 70 11

Mail : contact@socmagri.fr

Le titulaire est une PME : OUI

Total des points obtenus pour cette offre : 98.50/100

Nom officiel : **AUDIGIER T.P.**

Adresse postale : 4 rue Roger MORIN

Localité/Ville : MONTELMAR
Code postal : 26200
Pays : France
Téléphone : 04 75 00 02 95
Mail : contact.audigier-tp.com
Le titulaire est une PME : OUI

V.2.4) Informations sur le montant du marché/du lot (Hors TVA)

Valeur totale du marché/du lot : 71 912.13 €

V.2.5) Information sur la sous-traitance :

Le marché est susceptible d'être sous-traité : OUI

Description succincte de la part du contrat sous-traitée :

La part du marché susceptible d'être sous-traitée est inconnue

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.3) Informations complémentaires :

Type de procédure : Procédure adaptée suivant dispositions des articles L.2123-1, R.2123-1-1° et R.2131-12-2° du Code de la commande publique.

Modalités de consultation des marchés :

Possibilité de consultation des documents sur place ou obtention des copies, par une demande écrite et formulée auprès de la collectivité dont l'adresse figure au paragraphe I.1) de la Section I et dans les conditions fixées par **les articles L300-1 et suivants du Code des relations entre le public et l'administration.**

Pas de sous-traitance indiquée mais les attributaires ont toujours la possibilité de sous-traiter en cours de marché au titre de la loi n° 75-1334 du 31 décembre 1975.

Valeur totale du marché : Le montant indiqué correspond au montant de la tranche ferme sans les PSE.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Nom officiel : Tribunal administratif de Grenoble

Adresse postale : 2 Place de Verdun, BP 1135

Localité/Ville : Grenoble cedex

Code postal : 38022

Téléphone : 04 76 42 90 16

Fax : 04 76 51 89 44

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction de recours

Précisions concernant les délais d'introduction de recours :

Les recours applicables aux contrats de la commande publique sont :

- Soit, avant la signature du marché, le référé précontractuel conformément aux délais et aux dispositions de l'article L.551-1 du Code de justice administrative,
- Soit, après la signature du marché, un recours en plein contentieux dans les formes mentionnées aux articles R.411-1 et R.421-7 du Code de justice

administrative et dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication de l'avis d'attribution,

- Soit, après la signature du marché, un référé précontractuel dans les formes et délais mentionnés à l'article R.551-7 du Code de justice administrative après la conclusion du contrat.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Nom officiel : Greffe du Tribunal administratif de Grenoble

Adresse postale : 2 Place de Verdun – B. P. 1135

Localité/Ville : Grenoble cedex

Code postal : 38022

Téléphone : 04.76.42.90.16.

Fax : 04.76.51.89.44.

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS : 09 octobre 2025

Pour le Président